



Victime, mais sans les preuves

Par **Chamba**, le **25/08/2012** à **01:01**

Bonjour,

Je suis victime d'une fraude qui entre dans la 29ème année, qui concerne, à la base, moi-même et 2 autres personnes, que je n'arrive pas arrêter, et au cours de laquelle j'ai été agressée, j'ai perdu mon appartement, mon travail, le respect de ma famille, mon entourage, la plupart de mes dents, et j'ai subi d'autres violences physiques et psychologiques, et par conséquent je suis handicapée : mais pour laquelle je ne parviens pas à obtenir ou des soins, ou justice, puisqu'on considère que je suis une personne autre que moi-même. Les preuves existent, mais je ne puis les accéder. Le Procureur avait enfin accepté une plainte, pour violences, mais je n'ai jamais été entendu sur les faits, et après 3½ ans ça a été classée sans suite. Par contre, un représentant de l'autorité locale m'avait dit que j'avais eu un très bon avocat, que je devrais le payer ... dont j'ignore tout.

Pour la deuxième fois on m'attribue une décision de tribunal dont je n'ai pas connaissance.

Dois-je accepter qu'il est possible de saccager ma vie et ma personne sans que je puisse me retourner contre les auteurs - qui pourront recommencer à volonté ? Après la dernière agression il m'a fallu presque 6 ans pour redevenir un peu près cohérente que maintenant.

Si on regarde mes dossiers, tout est bien, alors pas de raison de procéder ; mais ayant été considéré être quelqu'une d'autre, il faut regarder ce qui leur est arrivé - sur papier - mais qui avait été infligé à moi.

Comment faire pour continuer ma vie ? Après avoir passé 25 années à récupérer d'un accident, refaire ma vie, tout est détruit de nouveau, et j'existe dans la difficulté, la douleur, la pauvreté.

Tout conseil utile sera très apprécié - merci.